



AMICALE DES ANCIENS DEPORTES D'AUSCHWITZ - BIRKENAU
DES CAMPS DE HAUTE -SILESIE ET DES MILITANTS DU SOUVENIR

Famille de déportés et sympathisants

DEPARTEMENT DU RHÔNE

Mémoire Vive

N°16 - JANVIER 2013



AMICALE DES ANCIENS DEPORTES
D'AUSCHWITZ-BIRKENAU
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Benjamin Orenstein
et les membres du
bureau,
vous adressent
leurs meilleurs vœux
pour 2013.

Nous venons d'accomplir notre
11^{ème} voyage à Auschwitz et
nous espérons vous trouver à
nos côtés pour les suivants.
Soyez avec nous, toujours plus
nombreux, nous avons
besoin de votre soutien pour
transmettre la mémoire.

32, rue Garibaldi - 69006 LYON

Cette année 2012 a commémoré les innombrables arrestations de Juifs en France. Dans son discours au Vél' d'Hiv, François Hollande a salué le courage de Jacques Chirac qui le 16 juillet 1995 a condamné le crime de l'Etat français, « un crime commis en France par la France ».

Le site Mémorial du camp des Milles, non loin d'Aix-en-Provence, a été inauguré le 10 septembre, date du 70^e anniversaire du dernier convoi de déportation vers Auschwitz de Juifs raflés dans la zone « libre ».

Les Milles est le seul grand camp français où sont passés 10 000 internés de 38 nationalités, parmi eux de nombreux artistes et intellectuels. Le parcours comprend un volet historique, un volet mémoriel, et un volet réflexif.

Le 21 septembre, a été inauguré un Mémorial, à la cité de la Muette qui servit de 1941 à 1944 de centre de regroupement pour les Juifs en partance vers les centres d'extermination. Sur les 67 000 personnes déportées à partir de Drancy, seules 3 500 revinrent. Une exposition multimédia retrace l'histoire et le fonctionnement du camp, ainsi que la vie des internés.





Jo Hazot

Notre voyage annuel de la mémoire à AUSCHWITZ-BIRKENAU le mercredi 21 novembre 2012 fut une réussite. La présence de notre Président Benjamin Orenstein et l'organisation remarquable de notre ami Jo Hazot ont permis à plus de 200 personnes de se rendre sur le lieu le plus emblématique du martyr du peuple juif. Une centaine d'adolescents, étudiants et leurs professeurs de Notre Dame de Bellegarde de Neuville-sur-Saône, du Lycée Ampère de Lyon, l'Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion VATEL, l'école de l'ORT de Lyon et le Lycée de Caluire ont participé à cette démarche mémorielle pour comprendre et surtout ne pas oublier. Nous espérons perpétuer cette action encore de nombreuses années.



ALLOCUTION LORS DU VOYAGE A AUSCHWITZ du 21 /11/2012

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS AMIS

Lorsque nous pénétrons dans ce lugubre lieu d'une infinie tristesse, par cette porte filmée par les Médias du Monde entier, cette porte qui par son omniprésence dans notre souvenir collectif, devient en quelque sorte, le patrimoine de l'Humanité martyrisée.

Lorsque nous pénétrons par cette porte, des flots de questions nous assaillent.

Que reste-t-il des millions d'êtres humains qui nous ont précédés, que reste-t-il des familles, de ces destinées anéanties dans la terrible logique de destruction des nazis ?

Combien de Savants, combien de prix Nobel n'ont pu faire avancer le savoir de l'Humanité, trop précocement arrachés à leurs études par l'idéologie du génocide ?

Que reste-t-il de ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants dont le seul crime était d'être nés ?

Que reste-t-il de ces cultures dont les vieillards exterminés étaient la seule mémoire ?

Par notre présence aujourd'hui, nous voulons prouver que leur souvenir survit dans chacun d'entre nous et que nous ne laisserons pas le temps recouvrir la Shoah du manteau opaque de l'oubli.

Oublier permet de laisser se perpétuer les mêmes crimes, souvenons nous de la petite phrase de Hitler se référant au génocide des Arméniens par les Turcs « qui se souvient encore du massacre des Arméniens ? » quelques

jours avant sa décision de régler radicalement le problème juif.

Soyons d'autant plus vigilants que, dans notre pays, ces mois derniers encore, 67 ans après la libération du camp où nous nous trouvons aujourd'hui, des enfants ont été froidement exécutés, sous le seul prétexte d'être nés juifs.

Bien sur, notre Président a eu des mots très forts, à Toulouse, pour condamner l'odieux crime, bien sur, il a affirmé « la République mettra tout en œuvre pour protéger les Juifs de France », c'est bien le moins qu'elle puisse faire, mais ce qui me paraît le plus terrible, c'est qu'il faille protéger les Juifs de France.

67 ans après, la communauté juive est sous le choc, car elle se souvient comment tout s'était terminé, ici à Birkenau, ici où l'un des Etats les plus évolués de l'Europe du 20^e siècle a organisé méthodiquement, scientifiquement, la disparition de tout un peuple.

Mais comment ne pas être inquiet lorsque quotidiennement les différents Médias, bien que très tièdes sur ces sujets, relatent des actes graves d'antisémitisme.

Comment ne pas être inquiet, lorsqu'au cours d'une conférence sur le terrorisme tenue à New-York, le mois dernier, le responsable de la police, pense que la vie des juifs new-yorkais est menacée.

Comment ne pas être inquiet, quand un réseau social reçoit plus de 10 000 tweets antisémites en quelques heures,



dont quelques uns sont directement inspirés par le lieu où nous nous trouvons ce soir.

Comment ne pas s'inquiéter, lorsque des manifestants d'un autre âge, scandent des mots d'ordre sur le trottoir parisien, mots d'ordre ponctués par « tuez les Juifs ».

Comment ne pas être inquiets quand, samedi dernier encore, des tags antisémites d'une rare violence ont été écrits sur les murs de Caluire.

Caluire, ville symbole de la Résistance à l'occupant nazi et dont je tiens à remercier le Maire, Philippe Cochet, pour son soutien sans faille à notre action mémorielle.

Rappelez-vous, cela avait commencé comme cela, dans cette nuit de cristal où les synagogues avaient été incendiées et s'était terminé par un massacre organisé par une administration zélée et tatillonne.

Le mal absolu s'était installé ici dans le fracassant silence des Nations.

Nous avons, Mesdames et Messieurs, chers amis, le devoir impérieux de témoigner devant le tribunal de l'Histoire, afin que de générations en générations, on se souvienne de ceux qui ont péri ici.



Témoigner est une exigence pour tous ceux qui ont survécu à l'impensable et pour tous ceux, comme vous les jeunes, qui ont la chance de pouvoir rencontrer l'un de ces survivants.

C'est cette exigence qui nous a fait refaire une nouvelle fois ce voyage, avec toi Benjamin.

Nous mesurons le prix du courage qui te permet de revenir dans ce camp, pour combattre le temps qui efface les souvenirs.

Prendre la parole dans ce lieu, centre de l'horreur absolue, m'est particulièrement difficile, les mots sont insuffisants pour décrire l'indicible.

Malgré cela, il faut se rappeler combien le régime nazi, depuis sa prise du pouvoir en 1933, n'a eu de cesse de peaufiner un système d'extermination implacable.

Ici, à Auschwitz-Birkenau, comme à Belzec, Sobibor, Maidanek ou Treblinka, des millions d'êtres humains disparurent dans la fumée des crématoires semblables à celui dont nous venons de voir l'immonde carcasse.

Ceux là sont morts, dans d'atroces souffrances, nous ne les

oublierons jamais, mais qu'en est-il des survivants ?

Aucun n'est sorti indemne de ce traumatisme, de cette atteinte à leur dignité humaine.

C'est aussi pour ces survivants, que nous nous devons de ne pas baisser la garde et d'être à notre tour, les transmetteurs de leur histoire.

Au nom de l'Amicale d'Auschwitz, je vous remercie d'être les nouveaux artisans de ce travail de mémoire, qui vous fait honneur.

Le voyage d'aujourd'hui, vous permet d'être confrontés à l'Histoire de l'Europe, dans ce lieu unique qui sert de référence au concept de crime contre l'Humanité.

Il nous oblige à faire le terrible constat que la SHOAH ne concerne pas seulement le Peuple juif. Le monde civilisé dans son entier a été bafoué par cette barbarie émanant de cette nation allemande qui était le berceau d'une grande culture.

Le Maréchal Foch, aimait rappeler « qu'un peuple sans histoire est un peuple sans avenir ».

Vous êtes venus, chers Amis, pour ne pas oublier l'Histoire, afin que ce peuple européen que nous formons avec nos ennemis d'hier, ne sombre plus jamais dans les sinistres abîmes amenés par le fanatisme.

Ce fanatisme menace encore notre civilisation, il n'attend qu'un moment propice pour à nouveau, comme la bête immonde qu'évoquait Berthold Brecht, renaître de ses cendres.

La Shoah a été précédée de multiples signes avant-coureurs, nul ne s'en est inquiété, il ne faut pas que nous y soyons indifférents, rien n'est anodin.

Primo Levi, disait à propos de ses bourreaux « sauf exception, ils n'étaient pas des monstres, ils avaient notre visage ».

Notre vigilance ne doit jamais être prise en défaut.

Enfin j'aimerais vous rappeler les quelques mots qu'a prononcé à Cracovie, le mois dernier, le Vice-président du Conseil d'Etat : « les droits de l'homme qu'il convient de protéger sont la Liberté, l'Egalité en droit, la Dignité et par delà les frontières, l'Humanité de l'Homme ».

Chers amis n'oublions jamais notre Humanité.

J.C Nerson

Voyage à Auschwitz : brève et humble expérience personnelle

Jusqu' alors, il avait été pour moi hors de question d'y aller. La crainte de l'effondrement physique et psychologique sur place, ou celle d'une déception presque romantique au regard de la sublimation négative du site, peut-être. Ou redoutais-je plus prosaïquement, de ne pas être à la hauteur des lieux, incarnation même de l'enfer sur Terre... Comment l'être, du reste ? Et puis la perspective narrative ; comment dire, puis raconter tranquillement un tel voyage à mes parents, en les préservant d'une émotion, que je ne pourrais moi-même juguler ?

C'est par le truchement de mes bons amis de l'UEJF, que je me suis décidé ; presque par hasard, apprenant lors de leur université d'hiver annuelle, qu'ils préparaient leur voyage. J'ai demandé, au président John Ayoun, l'autorisation d'accompagner un groupe. Acceptation immédiate et fraternelle, à l'image de ce qu'avait été en 2006, l'invitation de son prédécesseur, Ben Abtan, au Rwanda. Je me protégeais ainsi de l'affect par l'intellect, m'inscrivant dans un projet professionnel (un atlas des mémoires génocidaires, qui paraîtra l'an prochain, chez Autrement) et dans un cadre humain collectif et de haut niveau, pour affronter la « bête ». Sans doute avais-je besoin, de cette triple distanciation : ne pas partir seul ; m'entourer de frères ; adopter un regard (au moins un peu) professionnel. L'expérience mena au-delà de mes espérances.

Par orgueil (mal placé ?), je n'aurais pas supporté de m'effondrer en public. Je ne le fis pas, et les larmes n'inondèrent jamais plus que les yeux. Par tempérament hélas rancunier, j'aurais dû porter ma haine des bourreaux à incandescence vaine. Cela ne se produisit guère ; depuis mon

retour d'Auschwitz, je m'efforce seulement de travailler toujours plus et mieux, à la lutte contre la peste négationniste. Enfin et surtout, je risquais de passer à côté de la réalité, froide, nécessaire, technique et ennemie des approximations et extrapolations romantiques, celle qu'on doit sans doute aux martyrs. Grâce à Marcello Pezzetti (et à la lecture in situ de l'excellent Guide d'Auschwitz, paru chez Autrement), ma visite d'Auschwitz et de Treblinka releva d'un apprentissage salutaire. Savoir, connaître, voir, toucher, où, quand, comment, par quoi précisément la grand-mère de mon père – dont j'avais la photo sur moi – fut assassinée. Fini la vague représentation d'un site symbolisé ad nauseam par les tristement fameuses entrées « Arbeit macht frei » et de Birkenau, l'idée floue d'un lieu de sélection des Juifs, la perception scandaleusement plus floue encore, de l'emplacement des chambres à gaz.

Au centre de tout, il y eut bien entendu, Benjamin Orenstein. Lui savait. Il avait vu, senti, vécu. Il nous offrait le précieux cadeau d'y retourner. Avec lui se déroula sur la Judenramp une stupéfiante reconstitution criminelle : questions précises et ciselées – croquis et photos à l'appui – de l'expert Pezzetti ; réponses du témoin et victime Orenstein. A cet instant et durant toute la visite de Birkenau, le voyage prenait sens, intrinsèquement.

Au risque de me répéter, je dirais qu'il n'est sûrement plus pur hommage aux victimes que celui consistant à connaître la réalité de leur martyre, et à la transmettre.

Pour m'avoir offert de franchir le pas dans de telles conditions, je serai toujours reconnaissant à John Ayoun et à l'excellent groupe de l'UEJF. Pour cela, et pour l'ami gagné, Benjamin.

Frédéric Encel

Mon très Cher Benjamin

A Birkenau, mon bras quelques instants sous le tien qui tremblait, m'a permis, mais en était-il besoin...

De me faire prendre, une fois de plus, la mesure du voyage éprouvant que tu t'imposes régulièrement, pour témoigner encore et encore. Grandes, hier, furent mon émotion et ma fierté de partager, pour la troisième fois, ce retour sur les sinistres lieux de ton histoire.

Te redire avec amitié et tendresse, que l'engagement pris à l'automne de ta vie, ce « devoir de mémoire » envers les tiens, famille, amis, et tous ces disparus qui appartenaient à ta Communauté est une des plus belles preuves de « foi » qu'il me soit donné de connaître.

Sache qu'être à tes côtés, pendant cette journée du Souvenir, où l'effroi envahit les consciences, est pour moi un « privilège » dont je te remercie.

Ton courage m'impose quelque part ce voyage. Au nom de quoi ? Pourquoi ? Je ne sais pas vraiment. Je ne suis pas Juive. Dans mon enfance, je n'ai pas entendu mes parents parler des Juifs, et la seconde guerre mondiale, n'était encore « qu'effleurée » dans les livres d'histoire de ma scolarité. Ce n'est qu'au début des années soixante, avec le procès d'Eichmann et les livres de Simon Wiesenthal que je me suis spontanément intéressée à leur histoire et que, depuis je n'ai jamais cessé de me questionner. Bizarrement, en dehors des livres, des rencontres que j'ai pu faire, d'Israël qui m'attire et me fascine, il y a des coïncidences étranges, des signes... qui m'interpellent. Ainsi récemment la mention « NON JUIF » en

majuscules et caractères gras, découverte sur l'acte de vente de la menuiserie, achetée par mon père en 1944, marquant nettement la différence, m'a bouleversé. Je le savais certes, mais « confusément » ; le découvrir sur un document familial, devenait une réalité toute autre.

Comment expliquer que moi catholique, (avec une mère protestante), bébé pendant la guerre, donc sans souvenir, sois à ce point solidaire de votre souffrance. Où est le lien ? Peux-tu me dire aussi, ce qui a poussé des amis, ces derniers jours, à me téléphoner, pour s'inquiéter des menaces de guerre en Israël et me demander un avis... à moi qui ne fonctionne qu'à l'affectif.

Ton sourire, ton humour, ta « volonté de vivre » sont pour moi exemplaires et c'est ainsi que, pour te rendre hommage, je me retrouve être, peu à peu, l'un de ces « témoins des témoins » concernée à mon tour, par l'horreur de souffrances infligées à tant d'innocents.

Lors de mon premier voyage à Auschwitz, je crois que je « cherchais à comprendre », au second, j'ai voulu ancrer en moi cette « réalité » ; hier j'ai compris que « je ne comprendrais jamais » et qu'il fallait juste espérer très fort, que la mémoire collective, s'applique à elle-même, la devise du Yad Vaschem « SE SOUVENIR DU PASSE POUR FORGER L'AVENIR ».

Merci encore et toujours, mon cher Ami, pour la constance courageuse de ton témoignage.

Que le « Dieu de Tous » te garde la santé et me conserve ton amitié. Avec mon affection.

Simone CIZAIN

Nous avons assisté à la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative à Chassaye, le 18 novembre 2012.

L'abbé Alexandre GLASBERG, délégué du cardinal GERLIER, primat des gaules, archevêque de Lyon a réussi à faire sortir du camp de Gurs, soixante dix sept juifs étrangers et sept républicains espagnols, à les héberger dans cette maison qui fut le premier centre d'accueil qu'il créa en novembre 1941, centre d'accueil de la Roche d'Ajoux à Chassaye/ Poule-les-Echarmeaux, avec la protection de la population locale et régionale et des organisations : l'œuvre de secours aux enfants, éclaireurs israélites de France, le comité d'assistance aux réfugiés, l'amitié chrétienne, la CIMADE, le JOINT (association américaine), les Quaters (scouts protestants), le RELICO (association américaine)...

Cette solidarité agissante, permit à soixante dix neuf d'entre eux, de survivre, en échappant à la traque des nazis et de leurs complices.



Centre d'accueil à Chassaye

**La commémoration de la libération des camps aura lieu le dimanche 27 janvier au Veilleur de Pierre place Bellecour à 11 h.
Cérémonie commémorative de la rafle de la rue Sainte Catherine dimanche 10 février à 11 h.**

Cher ami,

J'ai dévoré votre livre, sans avoir la possibilité de m'arrêter.

Juste avant, je me plaignais que les affaires allaient mal, que la banque me mettait la pression, que je me faisais du souci pour notre avenir.... Après avoir lu votre livre, j'ai trouvé notre vie tellement douce, que je me suis demandé, si nous n'étions pas des enfants gâtés.

Merci d'avoir écrit ce livre, car tant que nous pourrons faire passer le message, l'abomination ne trouvera pas son chemin ; par contre, quand les enfants ne seront plus avertis, le danger reféra surface.

Ce que vous avez vécu tien du mystère de la résistance ultime humaine et de la chance.

Chance sans laquelle il était impossible de revenir.

J'espère que vous êtes vraiment revenu, que vous avez pu élever votre fille dans la bonne humeur et que vous avez pu penser à vous avec légèreté et joie.

Bien sur que, même aujourd'hui, la blessure est permanente, mais vous avez peut être pu ou su l'appivoiser, en tout cas je vous le souhaite.

Je sais que, malgré le récit d'un monde d'épouvante, vous n'avez certainement pas pu tout dire, mais croyez-moi, on le devine, on le respire à chaque page, n'ayez crainte, on n'oubliera jamais ce que vous et vos frères d'infortune ont subi.

C'est avec un grand respect et l'honneur de compter parmi vos amis, que je vous présente mes salutations.

Alain J. Gabai-Maillet

Notre Président Benjamin Orenstein continue à réaliser ce travail de mémoire auprès de nombreux établissements scolaires et nous tenons à l'en remercier.

dates	Etablissements	Villes
18/10/2012	Lycée Juliette Récamier	69002 Lyon
14/11/2012	Lycée Ampère	69002 Lyon
21/11/2012	Accompagnement du voyage à Auschwitz	Pologne Auschwitz
28/11/2012	Science Po E.S.G. invité par le professeur F. Encel	75000 Paris
06/12/2012	Collège Vendôme	69006 Lyon
12/12/2012	Collège Bois Franc	69830 St.Georges de Reneins
12/12/2012	Collège Vendôme	69006 Lyon
17/12/2012	Collège Jongkind	38260 La Côte St. André
19/12/2012	Collège St. Charles	69140 Rillieux la Pape
20/12/2012	Collège Aimé Césaire	69120 Vaulx en Velin

Ne restez pas muets, nous avons besoin de vos commentaires sur ce bulletin, vos suggestions, vos idées, pour nos prochains numéros, à adresser à : Jean-Claude Caunes 22, rue Jabouret - 69250 Fleurieu sur Saône ou par email : jc.caunes@wanadoo.fr

SOUVENIRS D'UN VOYAGE A BERLIN

J'ai effectué un séjour à BERLIN du 5 au 13 Septembre 2012. J'avais connu cette ville, il y a exactement 40 ans, lors de mon service militaire en ALLEMAGNE.

J'ai souhaité y revenir, afin d'approfondir ma réflexion sur la période 1933-1945. Dans ce BERLIN, cité jadis promise aux destinées les plus hautes et qui n'était en 1945, qu'un gigantesque amas de pierres, il y a quelque chose de vertigineux à considérer cette descente aux enfers. Beaucoup de lieux visités (musée juif, mémorial de l'holocauste, topographie de la terreur, maison de la conférence de WANNSEE, camp de concentration de SACHSENHAUSEN à ORANIENBURG, mémorial de la résistance allemande, mémorial de

directives et instructions, qui aboutirent à faire durant la seconde guerre mondiale, 50 millions de victimes, dont 6 millions de juifs.

Bien qu'il soit impossible d'établir une hiérarchie, trois lieux emblématiques, m'ont particulièrement interpellé, par leur dimension symbolique.

LE REICHSTAG

Lors de la visite du Reichstag, j'ai découvert fortuitement une plaque apposée sur la base d'une des colonnes de l'entrée principale du bâtiment.

Sur cette plaque, inaugurée en 2001, un texte en langue allemande a attiré mon attention. Il y est fait référence à l'imposante dédicace - DEM DEUTSCHEN VOLKE - qui se

assassinées à PLOTZENSEE, THEREN-SIENSTADT et AUSCHWITZ ».

Je tiens à préciser que l'aryanisation de la Fonderie de Bronze Berlinoise LOEVY, a eu lieu en 1939.

A l'intérieur de la coupole du Reichstag, une exposition de photos d'archives retrace l'histoire du bâtiment et j'ai là encore, découvert un cliché daté de décembre 1916, où l'on voit des ouvriers de la Fonderie LOEVY, juchés sur des échafaudages, en train de fixer les immenses lettres de cette inscription.

Le 30 Janvier 1933, HITLER était nommé Chancelier du Reich et le soir même, les nazis défilaient triomphalement sous la Porte de Brandebourg...

En 1945, moins de trente ans après le travail effectué au Reichstag en 1916, par la Fonderie LOEVY, 6 millions de juifs avaient été exterminés par les nazis...

BEBELPLATZ

(ancienne place de l'opéra)

Le 10 mai 1933, moins de quatre mois après la nomination de HITLER au poste de Chancelier, le parti nazi organise sur cette place berlinoise, un immense bûcher de livres où brûlent 20 000 ouvrages d'écrivains juifs, marxistes ou pacifistes. Près de 70 000 personnes participent à cet autodafé. Vers minuit, paraît le ministre de la propagande GOEBBELS, qui prononce un discours sur l'émergence d'un monde nouveau...



Le Reichstag

PLOTZENSEE, stade olympique où eurent lieu les jeux olympiques de 1936, qui servirent de vitrine au régime nazi, mémoriaux soviétiques...).

Au cours d'un cheminement, dans ce BERLIN contemporain, qui fut naguère la capitale du 3e Reich et le centre décisionnaire du régime nazi, on ne peut occulter le fait qu'en ces lieux, la folie des hommes, fut portée à son paroxysme. C'est ici, que furent élaborés, à partir de 1933, les plans,

trouve au fronton ouest de l'édifice. Ce typographique conçu par l'architecte allemand Peter BEHRENS, comporte 17 lettres en bronze.

Traduit en français, le texte de cette plaque est le suivant : « *les lettres de l'inscription - AU PEUPLE ALLEMAND - ont été fabriquées et posées fin 1916 par la Fonderie de Bronze Berlinoise Albert et Siegfried LOEVY (1856-1925, 1859-1936). Parce qu'ils étaient juifs, leurs familles furent victimes du nazisme. Elles furent persécutées, spoliées et*



...des rayonnages vides, symbole d'une bibliothèque sans livres...

De la pile de livres, il ne reste qu'un tas de cendres... Cet autodafé se termine avec l'exécution chorale du Horst Wessel Lied, l'hymne officiel nazi...

Désormais, sur cette place, un panneau transparent serti dans le sol, permet d'apercevoir des rayonnages vides, symbole d'une bibliothèque sans livres...

Une plaque porte une citation prophétique de Heinrich HEINE « *Ceux qui brûlent des livres finissent tôt ou tard par brûler des hommes* ». Heinrich HEINE avait écrit cela en 1820...

Cet autodafé de BERLIN ainsi que tout ceux qui eurent lieu en 1933 dans de nombreuses villes allemandes, était le prélude à des actes beaucoup plus abominables encore...

MAISON DE LA CONFERENCE DE WANNSEE

WANNSEE est une petite bourgade huppée, située au sud-ouest de BERLIN, au bord du lac éponyme. Dans une villa, petit palais néobaroque, lové dans un cadre paisible, s'est tenue le 20 Janvier 1942 une conférence réunissant quinze hauts responsables de la SS, de la police, du parti nazi, de plusieurs ministères et organismes chargés de l'administration des territoires occupés en Europe de l'Est.

Ces personnages appartenaient à l'élite de l'ALLEMAGNE nazie. Ce sont pour la plupart d'entre eux, des hommes très instruits (huit sont titulaires d'un doctorat) et pourtant, ils sont ici pour accomplir l'irréparable, l'impardonnable. Cette réunion ne faisait qu'entériner une décision prise au plus haut niveau, mais ce jour là, il s'agissait de décider des modalités et de la répartition des compétences, en vue de la déportation vers l'Est de tous les juifs d'Europe. L'objectif étant la « solution finale du problème juif », c'est-à-dire, l'assassinat programmé de 11 millions de personnes, avant la fin de la guerre.

Depuis 1992, la maison abrite un musée mémorial et un centre pédagogique. Le but principal de ce lieu de mémoire est de diffuser des informations sur l'idéologie et la politique à la fois antisémites et racistes des nazis avant et après 1933, ainsi que sur les modalités pratiques du génocide pendant la guerre. Une exposition retrace l'histoire de l'Holocauste avec des documents et des photographies sur les ghettos et les camps de concentration et d'extermination.

Une intense émotion est palpable chez tous les visiteurs, lorsqu'on se trouve dans l'ancienne salle à manger,



Maison de la Conférence de Wannsee

là où se tint la conférence. En cette matinée du 20 Janvier 1942, les participants réunis autour de HEYDRICH et EICHMANN ont discuté pendant environ une heure et demie du sort de millions de personnes dont le seul tort à leurs yeux, étaient d'être nés juifs. Dans le courrier d'invitation à la conférence, adressé par HEYDRICH aux participants, il était mentionné que la réunion serait suivie par un petit déjeuner...

Que sont devenus les quinze participants à cette conférence ?

Sept sont morts en étant libres, bien que certains d'entre eux aient connus auparavant des péripéties judiciaires ; deux se sont suicidés en février et mai 1945 ; un est mort sous les bombar-

dements de BERLIN en février 1945 ; un a disparu en mai 1945 ; un est mort dans un attentat en 1942 (HEYDRICH) et trois ont été condamnés à mort et exécutés (dont EICHMANN).

Bien que les crimes contre l'humanité commis par les nazis soient imprescriptibles, il ne faut pas prôner la culpabilité collective pour l'ALLEMAGNE à travers les générations. La responsabilité, la culpabilité, sont toujours personnelles.

Autant que j'ai pu le voir lors de ce voyage à BERLIN, les allemands rencontrés sur les sites mémoriaux font face à leur passé. Dans chaque

lieu de mémoire, à WANNSEE, à SACHSENHAUSEN ou encore au Musée de la Résistance Allemande, j'ai croisé des groupes de militaires de la Bundeswehr en uniforme et beaucoup de jeunes scolaires encadrés par leurs enseignants. J'ai pu constater combien ils étaient émus devant l'ampleur du désastre et la monstruosité des crimes dont leurs ascendants avaient été les acteurs ou les témoins...

Partout, que ce soit à AUSCHWITZ-BIRKENAU, ou en l'occurrence à BERLIN, ne jamais oublier ce qui s'est passé durant cette période tragique de l'histoire de l'humanité, est une exigence morale qui s'impose à tous.

Alain Poncet

les petites...

... 15, RUE GASPARIN
69002 LYON

Colloque sur le rêve

Dans le sillage de quelques esprits brillants, parmi lesquels il faut citer les professeurs Emmanuel Levinas, André Neher et Jean Halperin et nous inspirant de leur exemple, Solange Lévy, Claude Lévy et David Barré ont organisé à Lyon, en octobre 2002, le premier colloque des intellectuels juifs en région, sur le thème « **la pluralité des judaïsmes conduit-elle à l'unité du peuple juif ?** ». Après 5 autres colloques le dernier eu lieu le dimanche 4 novembre 2012, le 6^e colloque, « Le rêve ». Tous ont rencontré un grand succès ;

Ce que, pour ma part je trouve remarquable dans ces réunions, c'est la convergence qu'elles révèlent entre des esprits partis d'horizons géographiques et psychologiques différents, c'est le rassemblement des esprits isolés qui s'opère ainsi. Notre commune origine nous unit moins que les pensées qui nous appellent. Peut-être cette rencontre des femmes et des hommes de pensées prépare-elle l'union nécessaire entre personnes d'action. Peut-être le jour est-il proche où les organisations juives de toutes tendances et de toutes finalités comprendront elles-mêmes, comme les intellectuels qui les précèdent, que le patrimoine du judaïsme est, à côté de l'Etat d'Israël, la garantie la plus sûre de la persistance du peuple juif qui est préposé à ce patrimoine et dont l'humanité toute entière a besoin.

Pouvoir manipuler le rêve, faire de la magie, de la politique, c'est s'assurer un contrôle permanent sur le comportement des individus du groupe. Ensuite, le rêve provoque des affects très puissants, capables de mobiliser les individus au moins autant que les réflexes d'obéissance au leader. Enfin, l'évolution des systèmes, biologiques ou sociaux, travaille toujours sur les acquisitions les plus récentes ; et la maîtrise du rêve est une acquisition très originale, une solution élégante au problème de la coexistence fonctionnelle des acquis instinctuels et des nécessités sociales. Il n'est pas très étonnant que le saut du primate à l'homme se caractérise par une extension considérable de l'imaginaire. L'imaginaire, si l'on y inclut l'imagination rationnelle, scientifique et technique, semble pour l'instant un domaine quasiment illimité, seule source du changement et de l'évolution. Le rêve détermine les choix qui engagent la vie de l'individu et du groupe. Il y a bien sûr une tradition du rêve, une initiation : on ne « rêve » pas n'importe comment ; on ne fait pas rêver n'importe comment. Le rêve individuel se modèle forcément sur le rêve collectif du groupe. Il n'y a aucun « progrès » humain qui ne découle directement de cette canalisation de l'imaginaire dans des voies « constructives ». La socialisation partielle du domaine privé, auto-stimulant, du rêve, et sa transformation en rêve, stimulation collective et partagée, est la base essentielle qui permet l'édification des sociétés humaines. L'« humanité » est un projet de l'imagination. Si notre époque connaît une angoisse, c'est bien celle où apparaissent des formes d'organisation de la société dans lesquelles il n'y aurait plus de « rêve », des sociétés « froides » régies uniquement par des règles logiques, voire absurdes. L'homme en société a besoin d'enthousiasmes, de rêves collectifs, même si après coup, ils paraissent complètement fous. S'il n'y a plus de rêve commun, le corps social risque fort de disparaître. Une administration n'a jamais fait une société.

David Barré

Depuis le début de notre bulletin l'IMPRIMERIE SALOMON a collaboré avec nous. Nous les remercions vivement pour leur efficacité.



IMPRIMERIE
Salomon
Vos goûts et nos couleurs...

Pour tous vos travaux d'impression

Dépliants, plaquettes, brochures, affiches, catalogues, cartes de visite
prospectus, publications, mailings, étiquettes, journaux internes, PLV ...

378, avenue de l'Industrie - 69140 Rillieux-la-Pape

Site : www.imprimerie-salomon.fr Mail : imp.salomon@wanadoo.fr



La lutte contre l'antisémitisme, un combat ardu.

J'avais un jour fait une promesse à un homme, celle de transmettre sa mémoire ainsi que celle de tous ceux qui avaient malheureusement eu à parcourir un effroyable chemin durant la triste époque de la Seconde guerre mondiale. L'époque où l'enfer était sur terre, dans des camps de concentration et d'extermination. Cet homme s'est vaillamment battu toute sa vie. D'abord pour en revenir, puis pour en finir. Revenir de l'enfer concentrationnaire nazi, en finir avec l'antisémitisme. Parce que notre devoir de Mémoire n'implique pas seulement le souvenir mais aussi l'action, il appartient à chacun d'entre nous aujourd'hui de continuer le combat de ceux qui nous ont permis d'être encore de ce monde aujourd'hui.

J'ai eu récemment à mettre en pratique l'enseignement de cet homme. Je savais qu'il y avait encore beaucoup de travail à accomplir, que l'Histoire n'avait pas réussi à guérir certaines personnes de leurs pensées diaboliques. Lorsque ces pensées sont le fruit de l'ignorance, il paraît aisé d'y faire face et de les exorciser par l'éducation. Mais lorsqu'elles sont le fruit de l'ignorance, de l'inertie et de la haine réunies, nous peinons à les vaincre malgré toute la hargne avec laquelle nous nous efforçons d'accomplir notre tâche. J'en fût malheureusement témoin récemment.

Nous sommes le lundi 16 janvier 2012, un jeune militant d'SOS Racisme, et moi-même, militante au sein de l'Union des Étudiants Juifs de France, intervenons en tant que médiateurs dans un collège du XIX^e arrondissement de Paris, dans le cadre du programme Coexiste. Notre mission, débattre avec des jeunes de 13-14 ans sur un sujet sensible : le racisme, la discrimination. Nous aborderons avec eux plusieurs thèmes, relatifs entre autres, aux femmes, aux Roms, aux handicapés, aux noirs, aux arabes, aux juifs...

Sur les feuilles que nous leur avons donné afin qu'ils notent ce à quoi leur faisaient penser ces mots, le nom "Juif"

n'est qu'un mot parmi d'autres. Mais un mot qui déchaînera certains esprits, au point que nous nous y attarderons davantage lors du débat.

Les questions, et les affirmations de certains élèves furent : "Et d'abord, pourquoi Hitler voulait tuer les juifs, ce n'est pas pour rien !", "Pourquoi tous les juifs ont des super métiers ?".

"Pourquoi les juifs ont leurs écoles privées et ont des bus gratuits qui leur sont réservés ?".

"Les Juifs sont riches.", "Les juifs sont des radins", "Les juifs se la pètent !".

J'essaie de garder mon calme, de répondre à ces questions, absolument aberrantes à mes yeux. Dans un bruit et une agitation extrême, de crainte que mes réactions, mes réponses à ces affirmations, ces questions, ne soient pas entendues, j'élève la voix tout en circulant dans la classe, faisant maints et maints allers-retours, du tableau vers le fond de la salle afin que chacun entende ce qui me paraît essentiel. Je suis effarée par ce que j'entends. Tout est prétexte à pointer négativement du doigt la population juive. Stupéfaction face à ces affirmations que je n'aurais pu imaginer.

Ce qu'ils me crient n'est pas totalement faux, mais déformé et généralisé. Et c'est cela qui m'importune.

Et bien oui, il existe des établissements scolaires pour les juifs, comme il en existe pour les musulmans et les chrétiens ! "Ah bon ? Je ne savais pas qu'il y en avait aussi pour nous.", me répond un adolescent de confession musulmane. "Oui, lui répondis-je, et ces établissements sont payants, et les navettes qui y conduisent les élèves ne sont pas gratuites. Non, la ville ne finance pas des transports réservés aux juifs."

L'ignorance de certains adolescents semble être à l'origine de leur jalousie et de leur animosité envers les juifs. Une jalousie que nous parvenons à calmer en expliquant les choses.

Voilà quelques esprits apaisés.

Malheureusement pas tous. Que faire? Je vais tenter de leur répondre avec objectivité. "Bien sûr il y a des juifs riches, des juifs radins, des juifs hautains, provocateurs, des juifs ayant des situations professionnelles prestigieuses. Mais être juif, ça ne signifie pas être ainsi. Certes, il y a des juifs comme ça, mais pas plus qu'il y a de non juifs comme ça. Et il y a des juifs qui sont tout le contraire de cela." Pour leur donner un exemple, je leur dis que selon Hitler, les juifs se reconnaissaient entre autre par leur grand nez crochu. Je leur désigne ironiquement le mien qui est tout le contraire. Ça les fait sourire, j'espère surtout que ça les fait réfléchir.

Je repartirai de cette classe, consternée. Je me dis qu'il y a sûrement beaucoup d'autres classes comme celle-ci. Nous ne parvenons pas à ôter de l'esprit de certains leur répulsion envers les juifs. Combien de milliers, de millions de personnes pensent ainsi ? Et comment faire quand, même avec l'éducation, les mots ne parviennent pas à faire évoluer les mentalités. Le combat est considérable, et je n'en vois pas le bout. Mais parce que, ne serait-ce quelques oreilles, auront été attentives à ce que nous avons voulu transmettre, je n'ai pas envie de baisser les bras.

Durant des siècles, l'ignorance a entraîné la jalousie, la jalousie a entraîné la haine et la haine un des plus grands génocides que toute l'histoire de l'humanité ait connue. Alors plus les générations seront éduquées, moins il y aura d'aversion envers les Juifs. Moins la haine sera présente dans les esprits de certaines personnes, moins elle parviendra à répandre le mal. Si l'on ne peut espérer mettre un terme à l'antisémitisme, nous pouvons au moins le freiner.

L'ignorance de certains adolescents semble être à l'origine de leur jalousie et de leur animosité envers les juifs. Une jalousie que nous parvenons à calmer en expliquant les choses.

Laurie Chevallier

Repères chronologiques sur la lutte contre le racisme et les discriminations en France

26 août 1789 Adoption par l'Assemblée nationale constituante du texte définitif de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Elle proclame dans son article 1 que les hommes naissent libres et égaux en droits.

27 avril 1848 Décret d'émancipation ou d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, pris sur l'initiative de Victor Schoelcher. L'esclavage avait été une première fois aboli par la Convention (décret du 16 pluviôse an II, 4 février 1794), puis rétabli en 1802 par Bonaparte (loi du 20 Floréal an X). La constitution de la IIe République du 4 novembre 1848, confirme l'abolition dans son article 6 "l'esclavage ne peut exister sur aucune terre française".

29 juillet 1881 Loi sur la liberté de la presse. Elle consacre mais régit le principe de la liberté d'expression et en sanctionne les abus. La loi de 1881 modifiée notamment par les lois du 1er juillet 1972 et du 13 juillet 1990, est un des textes essentiels permettant de lutter contre la propagation des idées racistes et discriminatoires. La loi sanctionne ainsi, lorsqu'elles s'expriment publiquement par voie de presse ou tout autre moyen :

- la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence (art.24, al.6), la diffamation (art.32, al.2), l'injure (art.33, al.3), envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou non-appartenance à une ethnique, une nation, une race, une religion...

- l'apologie (art.24, al.3) et la contestation (art.24bis) des crimes contre l'humanité.

21 avril 1944 Droit de vote des femmes. L'Ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération dispose dans l'article 17 que "Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes".

27 octobre 1946 Promulgation de la constitution de la IVe République. Le Préambule réaffirme que "tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés" et proclame que "la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme".

1^{er} juillet 1972 Loi 72-546 relative à la lutte contre le racisme, dite loi Pleven. [René Pleven est garde de sceaux, ministre de la Justice dans le gouvernement de Jacques Chaban Delmas] Cette loi, adoptée à la suite de la ratification par la France de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, est la première loi spécifiquement destinée à combattre le racisme sous ses différentes formes. Ses dispositions ont été intégrées à la loi de 1881 sur la presse (voir ci-dessus) et au Code pénal (voir ci-dessous).

22 décembre 1972 Loi 72-1143 relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes. Le décret d'application (73-370) sera pris le 27 mars 1973.

6 janvier 1978 Loi 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'article 31 précise qu'il est interdit de conserver en mémoire informatique, sauf accord de l'intéressé, des données nominatives faisant apparaître les origines raciales, les opinions politiques, philosophiques, religieuses...

13 juillet 1990 Loi 90-615 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe, dite loi Gayssot. La loi réaffirme dans son article 1 le principe selon lequel, en France, toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnique, une nation, une race ou une religion est interdite. L'article 2 prévoit que la Commission nationale consultative des droits de l'homme devra chaque année, le 21 mars, date retenue par l'ONU pour la Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales, remettre au gouvernement un rapport faisant le point sur la lutte contre le racisme qui sera immédiatement rendu public. L'ensemble des dispositions de la loi a été intégré au Code pénal et à la loi de 1881 sur la presse, notamment l'article 9 sur le délit de contestation publique des crimes contre l'humanité.

1^{er} mars 1994 Entrée en vigueur du nouveau Code pénal qui renforce la répression des crimes et délits racistes :

- Sa principale innovation est de définir et sanctionner les crimes contre l'humanité : le crime de génocide (art.211-1), les autres crimes contre l'humanité (déportations, esclavage, exécutions sommaires, tortures...) (art.212-1), la participation à un groupement ou à une entente établie en vue de préparer ces crimes (art.212-3)...

- L'article 225-1 définit la discrimination à caractère raciste comme toute distinction opérée entre les personnes physiques en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnique, une nation, une race ou une religion déterminée... Diverses formes de discrimination sont punies (art. 225-2) : le refus de fourniture d'un bien ou d'un service, l'entrave à l'exercice normal d'une activité économique, le refus d'embauche, les sanctions, les licenciements discriminatoires, la subordination de la fourniture d'un bien, d'un service ou d'une offre d'emploi à une condition discriminatoire...

- La diffamation (art.624-3) et l'injure (art.624-4) non publiques à caractère raciste, la provocation non publique à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale. Jusqu'alors seul leur caractère public permettait de sanctionner ces comportements.

18 octobre 1995 Décret 95-1114 créant un Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

11 mai 1998 Loi 98-349 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile.

16 juillet 1998 Circulaire du garde de sceaux, ministre de la Justice, relative à la lutte contre le racisme et la xénophobie et demandant une vigilance renforcée dans la recherche et la constatation des infractions inspirées par le racisme.

18 janvier 1999 Circulaire 990013C du ministre de l'Intérieur créant les Commissions départementales d'accès à la citoyenneté (CODAC). Les CODAC ont pour mission de recenser et de lutter contre toutes les formes de discrimination dont sont victimes les jeunes issus de l'immigration en matière d'embauche, de logement, de loisirs. Les cellules départementales de coordination de la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme instituées par la circulaire du Premier ministre du 1er mars 1993 sont supprimées.

15 avril 1999 Convention constitutive du groupement d'intérêt public Groupe d'étude sur les discriminations (GED). Ce groupe a pour objet d'analyser les discriminations dont souffrent dans tous les domaines les populations en raison de leur origine étrangère, réelle ou supposée, de faire connaître les résultats de ses travaux au public et de proposer des moyens de lutte.

8 juillet 1999 Loi constitutionnelle 99-569 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes.

10 septembre 1999 Décret 99-778 instituant une Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation.

18 mars 2000 Assises nationales de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations à l'Arche de la Défense. Elles réunissent des jeunes et les principaux acteurs, administratifs, judiciaires et associatifs de la lutte contre les discriminations. Dans son allocution, le Premier ministre, Lionel Jospin, annonce le renforcement de l'action de l'Etat et notamment la mise en place d'un "numéro vert" d'appel gratuit, le 114, pour le signalement des actes discriminatoires.

6 juin 2000 Loi 2000-493 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

10 juillet 2000 Loi 2000-644 instaurant une Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France. Cette journée est fixée au 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'hiver à Paris, si ce jour est un dimanche, sinon au dimanche suivant.

2 octobre 2000 Le GED change de dénomination et devient Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations (GELD). Il publie un rapport annuel sur les discriminations raciales et les moyens de les combattre qui tient compte des données issues de l'activité des CODAC et de celles recueillies par le 114

29 janvier 2001 Loi 2001-70 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915.

9 mai 2001 Loi 2001-397 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

21 mai 2001 Loi 2001-434 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. La République française reconnaît que la traite négrière et que l'esclavage perpétrés contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité. Une requête en ce sens sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'ONU.

30 décembre 2004 Loi n°2004-1486 portant création de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE). La HALDE est compétente sur toutes les discriminations, directes et indirectes, prohibées par les lois de la République ou un engagement international ratifié ou approuvé. Elle peut être saisie par les victimes et même se saisir d'office de cas de discriminations avérées, sous réserve de l'accord des victimes.

Histoire inconnue voire méconnue des Communautés juives

Les Juifs de Nouvelle-Zélande

Ma nièce ayant décidé de partir pour un voyage d'études d'une année en Nouvelle-Zélande, je me suis intéressé à ce pays des antipodes que l'on ne connaît que par son rugby et ses moutons.

Ce pays composé de deux îles principales (l'île du Nord et l'île du Sud) est situé à quelques 2.000 Kilomètres de l'Australie, il est très isolé du reste du monde.

Ce pays a l'une des Histoires les plus courtes du Monde, il s'agit d'un des derniers territoires découverts par l'Homme.

Les Maoris y sont arrivés entre 1050 et 1300. Les premiers Européens n'y ont débarqué qu'en 1642.

La question, en rapport avec mes rubriques habituelles, était de savoir s'il existait une Communauté juive dans ce pays, elle existe et son histoire mérite ce long voyage.

L'histoire des Juifs de Nouvelle-Zélande est relativement récente, elle débuta avec la venue des colons blancs au début du 19^e siècle.

Des commerçants australiens, Cooper et Lévy ouvrirent en 1829, un magasin de fournitures générales afin de répondre aux différents besoins des nouveaux arrivants.

Un an plus tard, Joseph Montefiore chercha à établir des comptoirs portuaires, mais ses projets ne virent pas le jour.

Le premier Juif venu s'installer définitivement fut un certain Joël Samuel Pollack, sa vie nous est connue par un récit qu'il laissa où il relatait les péripéties de son installation à Kororaraka, dans le sud de l'île.

Avant que la Nouvelle-Zélande ne devienne une colonie britannique, il y avait moins de 30 juifs dans l'ensemble des îles.

En 1840, David Nathan, accompagné d'une douzaine de commerçants, fonda la première communauté juive à Auckland et le 31 octobre 1841 il se maria avec Rosetta Aarons, ce fut la première union juive de la Colonie.

Parallèlement, une autre Communauté s'implanta dans l'île du sud, à Wellington, elle fut fondée par Abraham Hort qui se donna pour mission de faire émigrer des Juifs nécessiteux provenant des îles britanniques.

La découverte des gisements d'or, en 1860, amena un grand nombre de migrants juifs qui vinrent s'établir dans l'île du sud.

En 1861, 326 juifs étaient dénombrés et 6 ans plus tard, leur nombre avoisinait les 1300, soit 0,6% de la population totale de la N-Z.

En 1870, la première synagogue fut érigée à Wellington.

En 1881, de nombreux Juifs russes et polonais, fuyant les persécutions tsaristes vinrent s'établir en N.Z.

Contrairement à de nombreux pays européens, la N-Z, accueillait les émigrants juifs avec une grande bienveillance, ceux-ci pouvaient envisager, n'importe quelle carrière qu'elle fût commerciale ou politique.

Ils furent d'ailleurs vite capables de s'intégrer à la vie politique de la Colonie, dès 1869, Nataniya Levin siègea au Parlement.

L'un des hommes les plus influents du 19^e siècle fut Julius Vogel, il fut deux fois Premier Ministre et anobli par la Couronne d'Angleterre sous le titre de Sir Julius.

Au cours du 20^e siècle, pas moins de deux Ministres de la justice, six maires d'Auckland, de nombreux parlementaires et des maires de grandes villes étaient issus de la communauté juive.

Pour les Médias néo-zélandais, les Juifs font partie intégrante de la Nation, ayant apporté leur contribution dans les domaines les plus divers (éducation, arts, médecine, affaires politiques)

De nombreux mariages mixtes ont été célébrés de sorte que de nombreux politiciens ont des racines juives, l'actuel Premier Ministre John Key a des racines ashkénazes.

En 1980, un fonds des archives juives de Nouvelle-Zélande fut créé, il comporte des milliers de documents ayant trait à tous les aspects de la vie de la Communauté.

En 1993, la commémoration du 150^e anniversaire de la présence juive en N-Z fut l'occasion de l'affirmation des liens profonds qui la rattache à son pays d'adoption.

Il est à remarquer, pour l'anecdote, que l'un des joueurs de rugby le plus populaire est un All Black d'origine juive : Josh Kronfeld.

Les relations de la N-Z avec l'Etat d'Israël sont en dents de scie, elles passèrent d'un



Synagogue d'Auckland

soutien inconditionnel depuis sa création, jusqu'à la rupture des relations diplomatiques entre les deux Etats et la fermeture de l'Ambassade israélienne à Wellington en 2002.

Les mauvaises langues disent que l'attitude de la N-Z serait liée aux fructueux échanges commerciaux qu'elle fait avec les pays arabes, qui sont de gros consommateurs de moutons (le pays compte 9 moutons par habitant).

Après une interruption de 8 ans, Israël a rouvert son Ambassade en 2010, mais il est à remarquer que pour des raisons de sécurité le Gouvernement néo-zélandais ne fit aucune déclaration officielle afin d'éviter d'éventuelles manifestations pro palestiniennes.

En 2010, la pratique de l'abattage rituel a été interdite et les discussions sont très vives entre le Ministère de l'Agriculture et la Communauté qui a porté l'affaire devant la Haute Cour de Justice.

Le centre communautaire le plus important de N-Z, celui de Christchurch a été totalement détruit lors du tremblement de terre de 2011, il vient d'être reconstruit grâce à une collecte internationale.

La population juive de N-Z est, selon le dernier recensement, évaluée à 7000 âmes sur 4,2 millions d'habitants.

Elle est répartie dans toutes les grandes villes et notamment à Auckland et Wellington.

Une Communauté, issue principalement de Juifs d'origine libanaise, subsiste à Dunedin (île du sud) où se trouve l'une des plus anciennes synagogues d'Océanie.

J'ai découvert un pays où une population juive, totalement intégrée, se revendique haut et fort, comme une partie indissociable du reste de ses concitoyens.

J.C. Nerson

Extraits du discours de Benjamin Orenstein le 7 septembre 2012 lors de la remise de la médaille de Chevalier de l'ordre national du mérite.

Que de chemin parcouru depuis mon enfance. Je suis né dans une famille juive, pratiquante, d'origine modeste.

Nous possédions un petit commerce et malgré un environnement hostile, nous étions heureux de vivre en remerciant Dieu chaque jour de ce qu'il nous donnait.

J'ai eu la chance de travailler très tôt et mon existence paraissait toute tracée dans la tradition du petit peuple juif de la Pologne d'avant guerre.

La guerre, donc, chamboula cet ordre établi depuis des siècles, les Juifs, de tolérés devinrent indésirables, puis coupables de tous les maux.

L'occupation allemande permit aux Polonais de montrer leurs vrais visages.

L'escalade verbale se transforma vite en arrestations massives.

Les déportations suivirent rapidement et enfin, l'acmé de cette folie meurtrière, l'extermination d'un peuple à Auschwitz.

Je survécus, seul de ma famille, ayant vu disparaître mes parents, ma sœur et mes frères et me retrouvant à 18 ans, seul dans l'existence, désespéré, désorienté, jeune adulte dans le corps d'un enfant.

Je parle souvent dans mon livre de la chance qui m'a souri tant dans ma vie concentrationnaire que dans celle qui suivit et qui me permet d'être devant vous aujourd'hui.

La prise en mains du garçon sans avenir que j'étais, par des mouvements sionistes, a permis de faire de moi un homme accompli, un mensch, comme aurait dit mon père, en yiddish.

Puis ce fut mon arrivée en France, dans ce pays d'accueil qui est devenu ma Patrie.

Heureux comme Dieu en France, disait un proverbe de mon enfance, j'ai pu en apprécier la réalité.

Les années passèrent, puis ce fut sans doute la plus grande chance de ma vie,



la rencontre avec Mireille, elle aussi meurtrie par la Shoah, elle devint ma femme et me donna deux enfants.

Combien je regrette que Mireille ne soit plus à mes côtés, comme elle l'a été durant tant d'années, pour partager l'honneur qui m'est fait.

Elle était la cheville ouvrière de notre couple, la première pierre sur laquelle je construisis l'édifice de ma renaissance, de ma résilience, comme disait à Mireille son mentor, le Professeur Cyrulnik.

Sans elle, rien n'aurait pu être.

La Chance, vous dis-je... Celle d'avoir rencontré tout au long de ma longue existence des Personnages de grande qualité. « Toute vie véritable est rencontre » a dit le philosophe israélien Martin Buber.

J'ai été un fétu de paille dans le tsunami de l'Histoire, mais ce fétu de paille a pu s'ancrer dans la vie grâce à toutes ces rencontres.

En 1987, sur les conseils de Mireille, après le procès Barbie et pour remplir la promesse que chaque déporté faisait aux suppliciés, j'ai décidé de témoigner inlassablement sur les crimes nazis.

De témoignages en témoignages, de nouvelles générations prennent conscience de la fragilité des Etats démocratiques dans lesquels ils ont la chance de vivre.

A tout moment notre civilisation, laïque et rationnelle peut être menacée par des idées intégristes et violentes qui refusent la liberté des autres.

Cette civilisation a été menacée par les nazis et afin qu'une telle situation ne puisse se reproduire, j'ai décidé d'être un rouage de la défense de nos valeurs communes en parlant, témoignant ou combattant contre l'ignorance.

Contrariant la volonté des nazis qui voulaient que disparaisse chaque juif de la surface de la Terre, ma descendance est assurée, ma fille Linda, mon fils Norbert, mes petits-fils Alexandre, Paul et Louis sont là pour en témoigner.

Quand on est soutenu par tant d'amis, par une famille, qu'est-ce que l'on fait ? Qu'est-ce que j'ai fait ?

Je crois que je suis ce témoin infatigable qui transmet aux jeunes générations la terrible aventure des familles juives dans l'Europe du début du 20ème siècle, qui devaient expier le crime d'être nées juives. Je crois que je suis le porte-parole post mortem de toutes ces familles disparues et de mes compagnons de captivité.

Je crois que je suis cet empêcheur de raconter n'importe quoi sur cette douloureuse époque, fustigeant tour à tour, les guides polonais d'Auschwitz, les Enseignants quelquefois prompts à faire des amalgames, les Politiques mélangeant volontairement les conflits.

J'ai toujours agi avec mon cœur et selon ma propre éthique.

Président de l'Amicale d'Auschwitz Birkenau du Rhône, entouré d'une formidable équipe, j'ai tenu depuis plus de 10 ans à accompagner quelques 1000 jeunes et autant d'adultes sur les lieux d'extermination des Juifs d'Europe.

J'en ai accompagné des milliers d'autres au cours de voyages organisés tant par le Département que par d'autres Régions françaises.

Chaque fois, à mes côtés se trouvaient mes parents, ma sœur et mes frères pour me soutenir.

Je les sens encore ce soir près de moi, fiers de mon parcours, dont ils sont en grande partie responsables.

Madame la Sénatrice, chers amis, lorsque j'avais 18 ans, je ne savais plus ce que j'allais faire de ma vie, au soir de mon existence, je pense avoir été l'homme que mes parents auraient voulu que je fusse.

« La vie des morts consiste à vivre dans l'esprit des vivants » disait Cicéron.

Avec nous ce soir, je sens la présence de tous mes disparus, cette présence m'aide à vivre.

BULLETIN D'ADHESION

Nous avons besoin de vous : votre adhésion est indispensable pour que vive l'Amicale. Faites participer vos amis. Merci

NOM : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Email _____

Merci d'adresser votre règlement (chèque bancaire : 30€) libellé à l'ordre de :

« Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz-Birkenau et des camps de Haute-Silésie, du Rhône », 32, rue Garibaldi, 69006 Lyon.